



Nombre de conseillers.....43
 En exercice..... 43
 Présents à la séance.....33
 Pouvoirs.....08
 Excusés..... 01
 Absents..... 01

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU 16 OCTOBRE 2025**

N°2025-10-25 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION HANDBALL CLUB DE LIVRY-GARGAN POUR LE PROJET D'INCLUSION : HANDIBALL

Le jeudi 16 octobre 2025 à 19h30, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni à l'Espace Jules Verne, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, à la suite de la convocation faite le jeudi 2 octobre 2025.

Présents :

MARTIN Pierre-Yves	CARCREFF Corinne	DJABALI Sara
BOUDJEMAÏ Kaïssa	ATTARD Gérard	BEREZIN Serge
MANTEL Serge	LAFARGUE Jean-Claude	CRALIS Christophe
MONIER Annick	LEROUX Pierre-Olivier	COLLET Marie-Madeleine
MILOTI Donni	DI IORIO Rina	MAUROBET Catherine
BORDES Roselyne	MARKARIAN Olivier	AOUATI Kheireddine
CARRATALA Henri	FOURNIER Marine	BITATSI-TRACHET Françoise
MICONNET Olivier	KOUCEM Yacine	TRILLAUD Laurent
HERRMANN Marie-Catherine	CHASSAIN Clément	HODÉ Laurence
AÏDOUDI Salem	BARATTA Jean-Pierre	ROSSINI Christel
MOULINAT-KERGOAT Hélène	ADLANI Myriam	RENAULT Bernadette

Pouvoirs :

LE COZ Lucie	à MONIER Annick
ARNAUD Philippe	à COLLET Marie-Madeleine
MAKHLOUF Dounia	à HERRMANN Marie-Catherine
GUIMARES Odette	à FOURNIER Marine
BERNARD Anne	à MOULINAT-KERGOAT Hélène
BERTHE Eloïse	à MARKARIAN Olivier à compter du point 14
BONINI Bruno	à BITATSI-TRACHET Françoise
JOLY Nathalie	à TRILLAUD Laurent

Excusé :

HAMZA Ali

Absente :

LE BLEGUET Marie-Thérèse

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un Secrétaire de séance. M. Olivier MICONNET a été désigné pour remplir ces fonctions.

Accusé de réception en préfecture
 10/11/2025-20251110-2025-10-25-DE
 Date de télétransmission : 10/11/2025
 Date de réception préfecture : 10/11/2025

HÔTEL DE VILLE

3, place François-Mitterrand – B.P. 56 – 93891 Livry-Gargan Cédex – T. 01 41 70 88 00 – F. 01 43 30 38 43

courriermaire@livry-gargan.fr – www.livry-gargan.fr

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur Le Maire

Le Conseil municipal,

Sur proposition de M. BARATTA rapporteur ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-29 ;

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment ses articles 9-1 et 10 ;

Vu l'article 1 du décret n°2001-495 du 06 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu la délibération n°2020-12-11 du 7 décembre 2020 relative aux conventions pluriannuelles d'objectifs à conclure avec les associations ;

Vu la délibération n°2025-03-08 du 20 mars 2025 portant vote du budget principal de la Ville – exercice 2025 – Vote du budget primitif ;

Vu la délibération n°2025-04-01 du 10 avril 2025 portant attribution de subventions aux associations ;

Vu la convention pluriannuelle d'objectifs et de financement du 18 mars 2021 ;

Vu l'avis de la Commission permanente Service à la population en date du mercredi 8 octobre 2025 ;

Considérant que la Ville souhaite soutenir le développement du handball pour les jeunes en situation de handicap intellectuel, en vue de favoriser l'inclusion et la socialisation par le sport ;

Considérant que la Ville attache une importance particulière au développement d'actions en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap, et que le projet HANDIBALL s'inscrit pleinement dans cet objectif ;

Considérant que ce projet permet de promouvoir les valeurs de cohésion, solidarité, partage et coopération, tout en renforçant le rôle social et inclusif du club sur le territoire ;

Considérant la Ville de Livry-Gargan entend soutenir l'association Handball Club de Livry-Gargan, conformément à la convention pluriannuelle d'objectifs ;

Après en avoir délibéré ;

A la majorité :

- 33 voix pour :

BOUDJEMAÏ Kaïssa
MANTEL Serge
MONIER Annick
MILOTI Donni

ATTARD Gérard
LAFARGUE Jean-Claude
LEROUX Pierre-Olivier
DI IORIO Rina

BEREZIN Serge
CRALIS Christophe
COLLET Marie-Madeleine

Agence de recopie en préfecture
093219300464-20251110-2025-10-25-DE
Date de télétransmission : 10/11/2025
Date de réception préfecture : 10/11/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

BORDES Roselyne
CARRATALA Henri
MICONNET Olivier
HERRMANN Marie-Catherine
AÏDOUDI Salem
MOULINAT-KERGOAT Hélène

MARKARIAN Olivier
FOURNIER Marine
KOUCEM Yacine
CHASSAIN Clément
BARATTA Jean-Pierre
ADLANI Myriam

AOUATI Kheireddine
HODÉ Laurence
ROSSINI Christel
RENAULT Bernadette

LE COZ Lucie
ARNAUD Philippe
MAKHLOUF Dounia
GUIMARES Odette
BERNARD Anne

à MO NIER Annick
à COLLET Marie-Madeleine
à HERRMANN Marie-Catherine
à FOURNIER Marine
à MOULINAT-KERGOAT Hélène

- 1 voix contre :

BONINI Bruno

- 3 abstentions :

BITATSI-TRACHET Françoise
TRILLAUD Laurent
JOLY Nathalie

- 4 non-participations au vote

MARTIN Pierre-Yves
CARCREFF Corinne
DJABALI Sara
BERTHE Éloïse

Article 1 : Attribue une subvention exceptionnelle de 35.000,00 euros à l'association Handball Club de Livry-Gargan afin de soutenir l'association dans la mise en œuvre du projet Handball ;

Article 2 : Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;

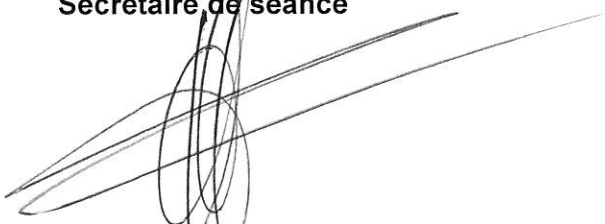
Article 3 : Dit que l'association Handball Club de Livry-Gargan s'engage à présenter un rapport d'utilisation des fonds au terme de la saison 2025- 2026, détaillant l'emploi de la subvention et l'impact de celle-ci sur ses activités ;

Article 4 : Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la ville.


Annexe 1 : Demande de subvention ;

Ainsi fait et délibéré en séance le jeudi 16 octobre 2025.

Olivier MICONNET
Secrétaire de séance



Pour M. le Maire empêché,
La 1^{ère} Adjointe
Kaïssa BOUDJEMAI



Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20251110-2025-10-25-DE
Date de télétransmission : 10/11/2025
Date de réception préfecture : 10/11/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

date de publication : le 10/11/2025

fiche signalétique



 (Renseignements obligatoires préalables à chaque étude de dossier)

Nom de l'association :	HANDBALL CLUB DE LIVRY GARGAN	
But de l'association :	PRATIQUE ET PROMOTION DU HANDBALL	
Date de publication des statuts + N° d'enregistrement :	26/01/2010 W932001480	
Siège (adresse et n° de téléphone) :	11 ALLEE DE STALIGRAD 93190 LIVRY GARGAN 06 31 10 74 90	
N° SIRET (obligatoire) :	51271512900023	
Nombre de permanents salariés :	8	
Nombre de bénévoles :	45	
Tarif des cotisations :	Livryens : < 16 ans : 130 à 190 > 16 ans : 190 à 230	Hors commune : < 16 ans : IDEM > 16 ans : IDEM
Politique tarifaire de 2 autres associations d'activités similaires :		
Nombre d'adhérents :	Hommes : 304 Femmes : 131	Livryens : < 16 ans : 172 > 16 ans : 63
		Hors commune : < 16 ans : 89 > 16 ans : 111
Nom, adresse, téléphone du Président :	Olivier MARGERIT 16 AV. D'ALEMBERT 93190 LIVRY GARGAN 06 66 55 64 50	
Nom, adresse, téléphone du Secrétaire :	Julie MEACCI 50 ALLEE CHUNA BAJTSZTOK 93190 LIVRY-GARGAN 06 63 48 42 58	
Nom, adresse, téléphone du Trésorier :	Sabine MARGERIT 16 AV. D'ALEMBERT 93190 LIVRY GARGAN 06 61 25 07 00	
Adresse e-mail :	os.margerit@free.fr	
Personne chargée du dossier au sein de l'Association (Nom, Prénom, n° de téléphone, e-mail) :	Olivier MARGERIT 06 66 55 64 50 om@hbclg.fr	

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20251110-2025-10-25-DE
Date de télétransmission : 10/11/2025
Date de réception préfecture : 10/11/2025

Attestation



Je soussigné(e), (nom et prénom) OLIVIER MARGERIT.....

Représentant(e) légal(e) de l'association en tant que PRESIDENT.....

- ★ Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant,
- ★ Déclare que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- ★ Déclare exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- ★ Déclare que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- ★ Certifie exactes les informations fournies dans le présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics,
- ★ Demande une subvention de 35000..... euros

Fait le : 16/09/2025..... à : Livry-Gargan.....

Signature* :

* Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va d'engager celle-ci.

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20251110-2025-10-25-DE
Date de télétransmission : 10/11/2025
Date de réception préfecture : 10/11/2025

Subvention 2025



Nom de l'association : Handball Club de LIVRY-GARGAN - PROJET HANDBALL			
EXERCICE COMPTABLE			
Du 01/07/2025		au 30/06/2026	
BUDGET PRÉVISIONNEL			
DÉPENSES		RECETTES	
Achat de marchandises	8000	Cotisations	
Achat de spectacles		Dons	15000
Achats divers	800	Recettes de manifestations	
Frais de déplacement	3500	Subvention Ville	35000
Frais de stage - formation	1000	Autres subventions	1300
Frais de manifestations	2000	Recettes diverses	
Frais de personnel (charges comprises)	34000		
Cachets d'artistes			
Loyers et location de locaux			
Entretien des locaux (fluides, assurances...)	500		
Frais de communication	500		
Autres frais	1000		
Amortissements et provisions			
Solde du compte de résultat			
TOTAL	51300	TOTAL	51300
		RÉSULTAT	0

Livry-Gargan le : 16/09/2025

Certifié exact
Le Président :


Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20251110-2025-10-25-DE
Date de télétransmission : 10/11/2025
Date de réception préfecture : 10/11/2025